

Adhésion à la Metamorphic Association

La Metamorphic Association est une association caritative à but éducatif qui a pour objectifs de promouvoir la connaissance, la compréhension et la pratique de la Technique de la Métamorphose, de coordonner enseignement et formation de la Technique, de fournir un soutien à tous les membres et de veiller à ce que normes et pratique correcte soient respectées, s'assurant que la technique soit fidèlement exposée et pratiquée.

L'adhésion à la Metamorphic Association donne également l'opportunité de participer à une recherche collective sur la nature de la transformation et de soutenir la diffusion de la Technique de la Métamorphose.

Les catégories de Membres sont décrites ci-dessous.

Membre Associé

Pour qui ?

Pour les personnes qui ont assisté à un atelier « Technique de la Métamorphose » et qui désirent pratiquer la technique de façon informelle; cela peut inclure pratiquer avec la famille et les amis, faire du bénévolat, et / ou acquérir l'expérience pratique nécessaire en vue d'adhérer en tant que praticien.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Vous devez avoir suivi *au moins* un atelier reconnu officiellement dans le cadre des exigences de formation de l'Association.

Quels sont les avantages ?

- Accès à la liste de tous les membres afin que vous puissiez vous contacter pour fonctionner en réseau : échanger des séances, partager des expériences et organiser des rencontres locales si vous le souhaitez
- Invitation à assister au rassemblement annuel, aux journées des membres et à d'autres événements de formation continue
- Accès aux Newsletters, aux publications et à la page des membres sur le site Web de la Metamorphic Association.

Membre Praticien

Pour qui ?

Pour les personnes qui souhaitent être en mesure de pratiquer la Technique de la Métamorphose dans une relation professionnelle avec le public.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Vous devez avoir assisté à *au moins* deux ateliers officiellement reconnus dans le cadre des exigences de formation de l'Association, avec une période d'expérience pratique entre les deux ateliers.

Bien que le degré d'expérience pratique requis ne soit pas fixé, à titre indicatif, le minimum attendu est d'avoir reçu 20 séances et d'avoir donné 50 séances à au moins 10 personnes différentes (ce qui peut inclure la famille et les amis) sur une période de 6 à 12 mois.

Les membres praticiens sont encouragés à donner et à recevoir activement des séances régulièrement et ce faisant, ils doivent se conformer au Code de pratique de l'Association.

Tous les praticiens ne choisissent pas de travailler avec le public, mais ceux qui offrent des séances au public à titre professionnel doivent participer annuellement au programme de formation continue de l'Association.

Quels sont les avantages ?

- Inscription au registre officiel des membres de l'Association sur notre site Web, afin que les clients puissent vous être adressés et que les demandeurs puissent vous contacter directement
- Accès à un réseau de soutien mutuel et de développement professionnel pour les praticiens
- Accès à la liste de tous les autres membres afin que vous puissiez vous contacter pour échanger des séances, partager des expériences et organiser des rencontres locales si vous le souhaitez
- Accès aux Newsletters, aux publications et à la page des membres sur le site Web de l'Association
- Le droit légal et exclusif d'utiliser le nom enregistré «Metamorphic Technique» lorsque vous travaillez professionnellement avec le grand public

Une fois que vous êtes un membre praticien enregistré depuis au moins un an, vous pouvez demander à participer au cours de formation des enseignants praticiens.

Membre Praticien Enseignant

Pour qui ?

Pour les Membres Praticiens agréés depuis *au moins* un an et qui veulent commencer à animer des ateliers reconnus d'introduction à la Technique de la Métamorphose pour le grand public.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Pour faire une demande d'adhésion de praticien enseignant, vous devez avoir suivi un cours de formation de praticien enseignant et l'un des séminaires de formation continue pour les enseignants.

Les praticiens enseignants sont encouragés à donner et à recevoir activement des séances de façon régulière et, ce faisant, ils doivent se conformer au Code de pratique de l'Association.

Quels sont les avantages ?

- Vos ateliers seront officiellement reconnus. Les participants à vos ateliers pourront postuler pour devenir membre associé de l'Association
- Vous recevrez un pack de documents officiels pour enseignants pour vos ateliers
- Accès à un réseau de soutien mutuel et de développement professionnel pour les membres enseignants
- Accès aux Newsletters, aux publications et à la page des enseignants sur le site Web de l'Association
- Afin de promouvoir vos ateliers, votre profil d'enseignant sera publié sur le site Web de l'Association

- Inscription au registre officiel des membres de l'Association sur notre site Web afin que les clients puissent vous être adressés et que les demandeurs puissent vous contacter directement pour des séances ou assister à vos ateliers
- Publication de vos ateliers sur le site internet
- Publication de vos ateliers sur la page Facebook de l'Association
- Le droit légal et exclusif d'utiliser le nom enregistré «Metamorphic Technique» lorsque vous travaillez professionnellement avec le grand public.

Après *au moins* deux ans d'expérience en tant que praticien enseignant, vous pouvez postuler pour le cours de formation des enseignants.

Membre Apprenti Enseignant

Pour qui ?

Pour ceux qui ont été membres praticiens enseignants pendant *au moins* deux ans et qui ont suivi un cours de formation pour enseignants.

Ceux qui souhaitent postuler, mais qui ont assisté à la formation depuis plus de trois ans, peuvent demander ce qu'il faut faire en plus.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Pour faire une demande d'adhésion comme apprenti enseignant, il sera nécessaire de participer au programme de formation continue de l'Association.

Les apprentis enseignants sont également encouragés à donner et recevoir des séances et sont tenus de se conformer au Code de pratique de l'Association.

Quels sont les avantages ?

- Vos ateliers seront officiellement reconnus comme faisant partie des exigences de formation pour les membres praticiens et les participants à vos ateliers pourront postuler pour devenir membres associés.
- Vous recevrez un pack de documents officiels pour enseignants pour vos ateliers
- Accès à un réseau de soutien mutuel et de développement professionnel pour les enseignants
- Accès aux newsletters, aux publications et à la page des enseignants sur le site Web de l'Association
- Afin de vous aider à promouvoir vos ateliers, votre profil d'enseignant sera publié sur le site Web de l'Association
- Inscription au registre officiel des membres de l'Association sur notre site Web afin que les clients puissent vous être adressés et que les demandeurs puissent vous contacter directement pour des séances ou assister à vos ateliers
- Publication de vos ateliers sur le site internet
- Publication de vos ateliers sur la page Facebook de l'Association
- Le droit légal et exclusif d'utiliser le nom enregistré «Metamorphic Technique» lorsque vous travaillez professionnellement avec le grand public

Membre Enseignant

Pour qui ?

Les apprentis enseignants qui ont satisfait aux exigences de formation de l'Association, qui ont donné *au moins* trois conférences / présentations et deux ateliers de 12 heures sur une période d'un an.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Avec leur demande, les candidats seront invités à soumettre une copie de leur plan d'atelier ainsi que dix formulaires de commentaires de leurs étudiants.

Pour faire une demande d'adhésion à titre d'enseignant, il sera nécessaire de participer au programme de formation continue de l'Association sur une base annuelle.

Les membres enseignants sont également encouragés à donner et à recevoir des séances et sont tenus de se conformer au Code de pratique de l'Association.

Quels sont les avantages ?

- Vos ateliers seront officiellement reconnus par l'Association. Les participants à vos ateliers pourront postuler pour devenir membre associé et praticien auprès de l'Association
- Vous recevrez un pack de documents officiels pour enseignants pour vos ateliers
- Accès à un réseau de soutien mutuel et de développement professionnel pour les enseignants
- Accès aux Newsletters, aux publications et à la page des enseignants sur le site Web de l'Association
- Afin de vous aider à promouvoir vos ateliers, votre profil d'enseignant sera publié sur le site Web de l'Association
- Inscription au registre officiel des membres praticiens de l'Association sur notre site Web afin que les clients puissent vous être adressés et que les demandeurs puissent vous contacter directement pour des séances ou pour assister à vos ateliers.
- Publication de vos ateliers sur le site internet
- Publication de vos ateliers sur la page Facebook de l'Association
- Le droit légal et exclusif d'utiliser le nom enregistré «Metamorphic Technique» lorsque vous travaillez professionnellement avec le grand public.

Cotisations

Montant des cotisations annuelles

Associé	£18
Praticien	£60
Praticien enseignant	£80
Apprenti enseignant	£100
Enseignant	£120

A NOTER: Toutes les adhésions sont soumises à l'approbation des membres du Conseil d'administration de la Metamorphic Association.

La Technique de la Métamorphose est une technique et non une thérapie et la Metamorphic Association est un réseau de soutien mutuel qui a un Conseil dirigeant.